N°50- 2021

17/12/2021

CULTURE viande

FLASH

LES ENTREPRISES FRANÇAISES DES VIANDES

Culture Viande appelle à un relèvement du stock d'électricité disponible pour les entreprises françaises

Le Conseil d'Administration de Culture Viande réuni en visioconférence le 7 décembre dernier a souhaité saisir le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno LE MAIRE, pour appeler des mesures face à l'envoi du tarif de l'électricité. Dans un courrier adressé ce 14 décembre et cosigné par l'Adepale, Célene, La Coopération Agricole, la FIA, la FNEAP et la FNIL, Culture Viande alerte sur le niveau du prix du marché de l'électricité qui a bondi en un an, de 60 à 222€/MWh. *« La réduction de la TICFE ne sera pas suffisante. C'est une mesure d'exonération exceptionnelle de la TICFE qu'il faut prendre, ainsi que de la TICGN pour toutes les entreprises que nous représentons »* ont alerté les organisations signataires. Une des causes de cette inflation du prix de l'électricité pour les entreprises françaises tient au mécanisme même de régulation (ARENH), qui depuis 2019, définit un quota d'électricité nucléaire devenu notoirement insuffisant pour satisfaire la demande, comme le confirme la *Commission de Régulation de l'Énergie* (CRE). *« Aussi, comme l'UNIDEN et d'autres organisations, nous plaidons avec force pour un relèvement immédiat du stock d'énergie électrique disponible pour les entreprises françaises »*. Car une part non négligeable d'une électricité moins chère car produite par les centrales nucléaires françaises est exportée au bénéfice d'entreprises compétitrices des pays limitrophes : *« c'est leur donner un avantage compétitif en termes de prix, et en termes d'amélioration de leur impact carbone ! »*. Face à cette situation, et pour toutes les entreprises, industries et PME, Culture Viande et ses co-signataires appelle à : - relever immédiatement le plafond ARENH d'électricité disponible ; - agir sur les taxes comme le recommande la Commission européenne, en exonérant les entreprises de la TICFE et TICGN ; - et à atténuer le coût du transport de l'électricité qui correspond à 1/3 du prix de cette énergie. ***Courrier in extenso : ici.***

Culture Viande à nouveau reconnue première organisation professionnelle représentative de la branche

Par un arrêté du 8 novembre 2021, publié au Journal Officiel ce 12 décembre, Culture Viande est à nouveau reconnue première organisation professionnelle d'employeurs de la branche ICGV. En obtenant 84,62% du poids des organisations professionnelles, Culture Viande entend poursuivre son engagement et mener à bien les négociations stratégiques à venir. Parmi elles, figurent notamment la mise en œuvre du référentiel paritaire de la prestation de services et une communication de valorisation des métiers. Aux côtés de Culture Viande siègeront également au titre du collège patronal la FNEAP (4,01%) et l'Association des Prestataires des Viandes (11,38%).

Abattages : nouvelle baisse des abattages en octobre 2021

En octobre 2021, les abattages de gros bovins ont baissé de -6,04%. Toutes les catégories d'animaux sont touchées à l'exception des bœufs dont les abattages (qui représentent 4,7% des abattages de gros bovins) progressent de +1,39%. Les abattages de JB ont diminué de -10,28%. Avec cette baisse importante, les abattages de JB depuis le début de l'année ne sont plus que très légèrement supérieurs à ceux de l'année dernière. Les abattages de vaches diminuent de -5,49%, la baisse la plus importante étant enregistrée pour les vaches laitières à -6,76%. Depuis le début de l'année les abattages de vaches laitières ont diminué de -4,89% alors que les abattages de vaches allaitantes sont au même niveau qu'en 2020. Les abattages de veaux diminuent -5,92% ce qui creuse un peu plus l'écart sur le cumul depuis le début de l'année à -0,91%. Le poids moyen carcasse enregistré en octobre (148,7 kg) est légèrement inférieur à celui de septembre (149,5 kg). Les abattages de porcs charcutiers diminuent de -3,95%, ce qui porte le cumul sur les dix premiers mois de l'année à un niveau très légèrement inférieur à celui de 2020. Le poids moyen carcasse enregistré en octobre (93 kg) est légèrement supérieur à celui de septembre (92,7 kg). À noter la très forte hausse des abattages de porcelets sur le mois d'octobre ce qui, petit à petit, réduit le déficit observé sur les dix premiers mois de l'année. Les abattages d'ovins diminuent de -4,10%, mais sur l'ensemble de l'année, ils restent supérieurs de -2,42 % par rapport à 2020. Les abattages de caprins sont en baisse de -6,84%, la baisse est moins prononcée en tec (-1,23 %) car elle concerne surtout les chevreaux alors que les abattages de chèvres de réforme ont progressé de +0,85%. Les abattages de chevaux diminuent de -29,68%. ***Art. complet : ici.***

Modification des aides ovines et caprines 2021

Un arrêté du 29 novembre 2021 modifie les montants des aides aux ovins et caprins pour la campagne 2021 publiés dans l'arrêté du 30 septembre 2021. Le montant unitaire de l'aide est fixé à 21,90 €/ovin primé (au lieu de 19) et à 15 €/ caprin primé (au lieu de 14,80). L'aide ovine complémentaire accordée pour les élevages ovins détenus par des nouveaux producteurs est portée à 6,25 €/ ovin primé (au lieu de 6€).

Plan de modernisation des abattoirs : 180 dossiers sélectionnés

FranceAgriMer a dressé un *Bilan du plan de modernisation des abattoirs**, lors de la réunion du Comité Viandes Blanches qui s'est tenu cette semaine. Au total, le montant des aides demandées a atteint 150 Millions d'€ pour 212 dossiers déposés. Seulement 180 dossiers ont été, au final, sélectionnés pour 112 millions d'€ alloués (soit 2.37 millions d'€ demandés par dossier et 626 500 € retenus). A ce jour, 166 dossiers ont fait l'objet d'un engagement pour 106.8 Millions d'€. ***(*) Bilan : ici.***

Export : Vincent Hébrail, nommé Conseiller agricole en Australie

Vincent Hébrail, Chef du bureau de l'évaluation et de l'analyse économique au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, est nommé Conseiller agricole en Australie. Il prendra ses fonctions au 1er janvier prochain. Culture Viande s'est entretenu avec lui, afin de lui faire part de la forte attente des professionnels de la filière porcine, en vue de l'obtention de l'agrément d'exportation vers ce pays - les négociations ayant été initiées depuis de nombreuses années.

—